

**Un bref aperçu des écoles en Haïti et dans le département
du Sud Est.
Décembre 2011**

Synthèse effectuée à partir du document de plaidoyer pour le système éducatif dans le département du Sud Est (Coordination Régionale des Organisations du Sud Est - CROSE), document écrit par Ronald Saint Vil.

A. Situation des écoles au niveau national

1. Une offre de services insuffisante et de faible qualité

Selon un rapport du Ministère de l'éducation nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)¹, « **3 216 établissements privés ont ouvert leur porte entre 1997 et 2003, pour seulement 72 établissements publics créés au cours de cette même période. L'enseignement privé compterait 65,785 enseignants pour 8.917 enseignants dans l'enseignement public.**

Dans l'ensemble, Haïti compte près de 70 000 enseignants² dont 85% n'ont reçu aucune formation professionnelle et dont 30% possèdent un niveau inférieur à la neuvième année fondamentale³ ». Parallèlement, un rapport du Groupe de travail sur l'éducation et la formation (GTEF) intitulé⁴ « *Pour un pacte national sur l'éducation en Haïti* » soumis en Août 2010 au Président René Préval, a indiqué « **Sur les 60,261 enseignants évoluant dans l'enseignement fondamental, 79% n'ont reçu aucune formation initiale de base. Environ 40% de ces 79% n'ont pas le niveau académique de la 9^e année du fondamental ». Plus loin, fait-il remarquer, « **seulement 14,62% de ceux qui sont au niveau fondamental ont les profils de compétences académiques et professionnels requis** ». A l'analyse de ces données, on peut déduire que l'offre de services éducatifs de base du pays est insuffisante et de faible qualité. **Car, l'Etat investit très peu dans la formation des maîtres, dans la construction des infrastructures scolaires et dans la gestion des maigres ressources humaines disponibles dans ce secteur. Les conditions de travail des enseignants laissent à désirer. Les nominations se font par cooptation, par copinage ou sur la base de clientélisme politique. La compétence n'est plus un critère de choix. A tout cela s'ajoute la corruption qui gangrène le système et qui l'avilit.****

Tableau des besoins en enseignants de 2011 à 2015⁵

Besoins en enseignants	2011	2012	2013	2014	2015
Enfants de 6 à 11 ans (1 ^e et 2 ^e cycles)	36,817	39.367	41,976	44,802	47,602
Jeunes de 12 à 14 ans (3 ^e cycle)	15,992	15,785	15,622	15,591	15,574
Adolescents de 15 à 18 ans (dernier cycle)	22,505	21,981	21,568	21,172	20.890

¹ MENFP 2004

² Selon le programme-cadre de la formation des agents de l'enseignement, publié par le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (MENFP), 2005, P.3

³ Source MENFP, 2005

⁴ Valéry DAUDIER, Les Professeurs sont-ils compétents, Le Nouvelliste P4

⁵ Michel Eric Gaillard, le nouvelliste, Op, cit. p 32

Total des besoins en enseignants	75,314	77,133	79,166	81,565	84,113
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

2. Les difficultés économiques des familles

La réalité de l'éducation en Haïti contraste avec les lois nationales qui prônent la gratuité et l'obligation de l'école primaire, réduit l'accès aux plus démunis et agit sur la qualité de l'apprentissage. **Aussi, plus de 70 % des ménages vivant avec moins de 2 dollars américains par jour, se voient dans l'obligation de supporter la plus grande part des dépenses privées effectuées pour l'éducation des enfants.** Les frais scolaires, l'uniforme, les manuels didactiques, le transport et la nourriture quotidienne constituent l'essentiel des dépenses auxquelles s'ajoutent les frais d'examen, les journées de couleurs et les sorties récréatives. Ainsi, des études récentes⁶ relatives aux coûts de l'éducation en Haïti réalisées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) ont montré que « *le coût⁷ pour envoyer un enfant à l'école en Haïti est estimé à 109 dollars américains en moyenne par an* ».

Confrontées à d'énormes soucis financiers, il y en a qui, malgré leur bonne volonté, se résignent à mettre prématurément un terme à la scolarisation de leurs enfants. D'autres plus soucieux ne misent, en revanche, que sur leurs propres efforts (vente d'animaux et de produits agricoles, travaux journaliers, prêts hypothécaires, fermage de terrain, dons des autres, etc...). Inutile de rappeler, dans ces conditions, que la qualité importe peu puisque l'accès aux écoles de renom dans le pays est conditionné à la disponibilité de moyens. C'est ce qu'on appelle dans le vécu haïtien « *Mezi lajan w ; mezi wanga w* ».

3. Des problèmes infrastructurels

Selon des recherches effectuées sur les conditions de l'offre scolaire du pays, pas moins de « *92% des écoles fondamentales des 1er et 2^{ème} cycles sont non publiques et 81% environ du nombre total d'élèves inscrits dont 83% en milieu rural et 76,5% en milieu urbain sont dans le privé⁸* ». Ces données confirment la nette prédominance du secteur privé dans le domaine de

Tableau des besoins en écoles de 2011 à 2015⁹

Besoins en écoles	2011	2012	2013	2014	2015
Primaire	9,545	10,206	10,883	11,615	12.353
Secondaire	9.981	9,791	9,642	9,531	9,454
Total des besoins en écoles	19,526	19,997	20,525	21,146	21,807

⁶ Source Ministère de l'Éducation Nationale 2003

⁷ Kesner Pharel. Le Matin du vendredi 9 février 2007, Op.cit.

⁸ Kesner Pharel. Le Matin du vendredi 9 février 2007, Op.cit.

⁹ Michel Eric Gaillard, le nouvelliste, Op.cit., p 32

B. Situation de l'éducation dans le département du Sud Est

Une enquête réalisée¹⁰ sur la situation éducationnelle des enfants dans les quartiers défavorisés de Jacmel (Bois Tomas, Pye-simiyè, Embouchure, Monchil, St Elène, Basen-kayiman, les sections communales de la Voute, Lavanneau et Cap rouge révèle que « sur trois cents (300) enfants enquêtés 143 ne vont pas à l'école contre 156, représentant un pourcentage de 47.7% des enfants non scolarisés. C'est un taux excessivement élevé qui traduit le niveau de vulnérabilité de ces enfants par rapport à l'analphabétisme ». **Tenant compte de ces résultats et, en relation aux conditions de vulnérabilité qui sévissent dans ces deux communes vulnérables du département du Sud'Est, il y a lieu de s'inquiéter sur le sort des enfants. Etant donné qu'ils ne vont pas à l'école, ces derniers rentrent très vite dans la vie active et s'exposent à la grossesse précoce, aux infections sexuellement transmissibles (IST), au VIH/SIDA et à la prostitution.** « *J'étais en 5^e année fondamentale quand je suis tombée enceinte à l'âge de treize ans. Mes parents m'ont abandonné et je n'ai pas d'autre recours. Je suis désolée aujourd'hui. Car je sens que ma vie est sur le point d'être gâchée* », s'est exclamée Andrine. Des cas similaires sont enregistrés un peu partout dans la zone. Des parents en souffrent et en subissent les coûts d'autant qu'ils leur considèrent comme leur bâton de vieillesse. Aussi, le recours à la servitude et à la domesticité, se présente-il, dans bien des cas, comme le seul moyen de subsistance. Autrement dit, ces enfants privés de leurs droits ne peuvent aspirer à un avenir mieux que celui de leurs parents. Sur cette base, l'on comprend facilement que l'absence d'institutions chargées de l'encadrement des enfants est un facteur de pauvreté et de l'accentuation de la misère.

C. L'approche de CROSE concernant l'éducation

La Coordination Régionale des Organisations du Sud'Est (CROSE) rêve d'une communauté sans ignorance et sans illettrisme, c'est-à-dire une communauté dans laquelle tout individu ait pleinement accès aux ressources éducatives, fussent-elles formelles ou non formelles, conformément à l'article 1 de la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous adopté en 1990 en Thaïlande lors de la conférence de Jomtien qui stipule « *Toute personne - enfant, adolescent ou adulte - doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. Le champ des besoins éducatifs fondamentaux et la manière dont il convient d'y répondre varient selon les pays et les cultures et évoluent inévitablement au fil du temps* ». Il s'agit, à travers cette démarche de valorisation et de renforcement du savoir, de la conception d'une nouvelle école répondant à des réalités et à des besoins spécifiques de transformation de l'homme haïtien pour une nouvelle société. En accord avec le Groupe de Recherches et d'Interventions en Education Alternative (GRIEAL) qui entretient des rapports institutionnels et idéologiques avec la Coordination Régionale des Organisations du Sud'Est (CROSE) depuis de longues années, la vision de cette école a été développée sous l'appellation « **Vision d'une école fondamentale alternative pour Haïti** ». Outre, l'acquisition des connaissances formelles dont elle en fait, pour

¹⁰ Mouvement Haïtien pour le Développement Rural (MHDR), **ETAT DES LIEUX SUR LA SITUATION DES ENFANTS VULNERABLES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE JACMEL ET LES SECTIONS COMMUNALES DE LAVOUTE ET LAVANNEAU.**

l'instant, sa principale priorité dans toute la région du Sud'Est, cette école encourage la production de nouvelles valeurs et de nouvelles compétences qui pourront être réutilisées dans des situations de vie adaptées aux contextes historique, social et linguistique. Dans le cadre de cette vision exprimée à travers l'EFA, l'apprenant, au bout de sa période de scolarité équivalant aux trois cycles de l'école fondamentale, doit pouvoir :

- Maîtriser les deux langues officielles du pays tant à l'oral qu'à l'écrit pour formuler, analyser et exprimer sa compréhension des différentes composantes de l'environnement physique, humain, social, économique, politique, écologique et culturel ;
- Utiliser efficacement au moins une des deux langues étrangères régionales (Anglais ou Espagnol).
- Acquérir des savoirs techniques et technologiques, pour la poursuite de sa formation.
- Identifier dans toute son acuité les effets de l'environnement sur sa vie ;
- utiliser les techniques et méthodes nécessaires à la compréhension des mécanismes de fonctionnement du milieu ;
- Faire la promotion des valeurs culturelles nationales et exprimer son appartenance aux peuples caribéen, latino-américain, africain voire européen.
- développer le sens des responsabilités et l'esprit communautaire
- analyser l'évolution du monde contemporain et le comportement des acteurs pour en tirer des conclusions.

Pour CROSE, il s'agit donc de concevoir des outils de transmission du savoir qui allient théorie et pratique, étude et travail productif, le décloisonnement de la connaissance dans le cadre de l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, c'est-à-dire une éducation intégrée et globale dans toutes ses formes. Pour répondre à ses exigences, il est important que les écoles deviennent efficaces et soient capables de:

- se doter d'une administration scolaire efficace et transparente mise en place par une direction compétente et efficiente;
- mettre en place un système de gestion participative impliquant les différents acteurs de la communauté scolaire, d'une part, des organisations de la société civile et des élus locaux, d'autre part;
- fournir aux membres du personnel enseignant-encadreur une formation adaptée ;
- travailler suivant des curricula correspondant au profil de sortie souhaité, au matériel didactique approprié et adapté à la réalité sociale, culturelle, économique de la zone;
- revaloriser la condition enseignante;
- fonctionner dans un environnement physique et socio-sanitaire sain;
- promouvoir un environnement socioculturel épanouissant et stimulant;
- encourager le partenariat école/communauté durable
- former des citoyens responsables, agents de développement économique, social et culturel du pays,
- promouvoir l'identité et la culture nationales et s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes.

Cadre d'actions envisagées

Dans chaque commune du département du Sud'Est, à partir de critères bien déterminés et la mise en place de structures de fonctionnement adéquates, cinq écoles pôles au maximum autour desquelles graviteront des écoles satellites, soit quatre en moyenne, seront choisies pour implémenter en trois phases un projet éducatif s'étendant sur une durée de quinze années.

Chaque phase devra durer cinq années. Et, sur la base des résultats obtenus, ce projet sera élargi à quinze autres écoles de façon à obtenir le maximum d'impacts nécessaires à l'implantation de l'école de qualité tant souhaitée. Ce cadre d'actions s'articulera autour de trois grands axes : un axe pédagogique ou scolaire traitant de l'amélioration du processus enseignement / apprentissage pour une éducation de qualité et pour le développement intégral de l'élève dans sa communauté ; un axe socioculturel chargé de l'intégration de l'école dans la communauté et un axe socio-économique axé sur l'amélioration des conditions de vie des parents et des enseignants. Il englobe cumulativement les éléments suivants :

1. Axe pédagogique ou scolaire

- Promotion d'écoles communautaires ;
- Construction et aménagement de salles de classe ;
- Certification et normalisation des écoles ;
- Formation et encadrement d'agent(e)s polyvalent(e)s pour l'introduction de matières connexes pour le développement intégral de l'enfant, Éducation physique et sportive, éducation esthétique et artistique, technologie et activités productives, éducation à l'environnement, activités parascolaires ;
- Encadrement des écoles dans l'application intégrale du programme de l'École Fondamentale à partir de la planification annuelle détaillée ;
- Formation et accompagnement des directions d'écoles dans leur gestion administrative ;
- Mise en place d'une pédagogie nouvelle impliquant l'apprenant à sa propre formation et développant l'interdisciplinarité ;
- Renforcement et élargissement de l'activité Santé et Nutrition à l'école ;
- Amélioration de l'espace physique et du mobilier.
- Élaboration de matériels didactiques adaptés et dotation de matériels éducatifs
- Scolarisation des sur-âgés/es à travers la mise en place d'un programme accéléré de formation
- Mise en place de bibliothèques dans les écoles.

2. Axe socioculturel

- Création des espaces de loisirs pour les élèves ;
- Mise en place du dossier médical (cumulatif) des élèves ;
- Renforcement et élargissement de la gestion participative dans les institutions scolaires ;
- Développement du rôle social de l'école dans la communauté par le déclenchement d'une « **campagne acte de naissance** » ;
- Éducation de base pour les jeunes et les adultes incluant la formation sur le développement de la vie démocratique dans une organisation, la résolution pacifique de conflits et la promotion des droits humains.

3. Axe socio-économique

- Mise en place d'un programme de coopératives scolaires comprenant plusieurs volets et regroupant plusieurs écoles,
 - volet fournitures scolaires géré par les élèves (ventes à prix réduits, location de matériels),
 - volet confection d'uniformes et autres géré par les enseignants et les parents impliquant les élèves sur-âgés (Cf.: INDEPCO),

- volet agricole (banque d'intrants, développement de pépinière...) géré par les enseignants, les parents et les élèves ;
- Construction de séchoir solaire pour la conservation de grains, fruits et autres produits,
- Construction de silo pour le stockage et la conservation des grains pour les producteurs de la communauté,
- Établissement de jardins potagers et de cantine scolaire à prix réduit.
- Production d'eau potable

Milieu d'insertion de l'application de cette vision

La vision de CROSE de l'éducation s'adresse particulièrement à la paysannerie qui vit d'une économie de subsistance et de grappillage. Sur d'infimes parcelles de terres, elle produit des vivres contrairement aux grands propriétaires fonciers "grandons" souvent absentéistes qui exploitent les meilleures terres selon **les cycles de production** imposés par le marché international.

Au niveau de la distribution de l'espace agricole, la situation est grave. Sur un million d'hectares de terres cultivables, 25% des familles paysannes ont une surface inférieure à 1 ha. La densité moyenne est de 4 590 habitants par km², mais la densité réelle de surface cultivée est 2 à 3 fois plus élevée.

Sur le plan écologique, la situation paraît encore plus inquiétante. Car, environ 90% des forêts naturelles ont déjà disparu tandis que 40% des terres ont été recensées comme incultes dans un pays à vocation agricole. Le charbon de bois est la plus grande plaie de l'agriculture haïtienne dans la mesure où il constitue la principale source énergétique du pays. Et l'État ne dispose, cependant, d'aucune politique de subvention de ces produits.

La grande majorité des paysans n'ont pas accès à l'eau potable. En l'absence de politique nationale de santé, les maladies comme la malaria et la tuberculose sont encore le lot quotidien du paysan haïtien. De plus, le pays est ravagé par le VIH / Sida, qui tend à devenir une pandémie.

Dans le domaine de l'éducation, la situation reflète aussi la fracture sociale du pays. Alors que le taux d'analphabétisme est d'environ 30 % en milieu urbain, il atteint près de 70 % dans les zones rurales. Pour répondre même de façon très imparfaite aux besoins des populations en matière d'éducation, des initiatives privées des Églises, d'élus locaux et d'habitants de ces zones ont essayé de suppléer à ce manque criant de services éducatifs. Aujourd'hui, le pourcentage d'enfants non-scolarisés des campagnes haïtiennes constitue le réservoir de l'analphabétisme. L'indifférence de l'État face aux graves problèmes scolaires du pays n'arrange rien dans la recherche de solutions aux problèmes de l'éducation.

D. Les huit écoles appuyées par CROSE

Arrondissement de Belle Anse :

Ecole CROSE de Nan Drive
 Ecole CROSE de Bois Chadèque
 Ecole CROSE de Terre Rouge
 Ecole CROSE de Mahaut (1^e et 2^e cycles)

Arrondissement de Jacmel

Ecole Solidarité Model

Ecole communautaire de Michineau
Ecole communautaire de Villeneuve
Ecole Union Progrès